

## AMEUBLEMENT : Vibel poursuit son activité grâce à Mobil Wood et Devi-Service

Le tribunal de commerce d'Auxerre a retenu lundi 27 avril l'offre conjointe de deux repreneurs pour la Scop [VIBEL](#) / **T** : 03.86.42.59.00 (siège à Bazarnes), placée en redressement judiciaire le 5 janvier 2015. Cinq salariés des 17 salariés sont repris par l'entreprise icaunaise [MOBIL WOOD](#) (siège à Cravant). Cette société, qui offre une plateforme complète de services dans le domaine de l'agencement bois de magasins et de l'architecture commerciale, va poursuivre l'activité de fabrication de meubles haut de gamme pour enfant de Vibel, avec l'objectif de la pérenniser. Trois autres salariés seront repris dans les six mois par une autre société icaunaise, [DEVI SERVICE](#) / **T** : 03.86.55.27.72 (Annay-sur-Serein). Spécialisée dans la conception et confection de bateaux destinés au tourisme fluvial, elle procédera à un transfert d'activité sur une partie du site de Vibel. [www.vibel.com](http://www.vibel.com) / [www.mobilwood.com](http://www.mobilwood.com)